

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR407 Maintenance			
Code	TEPR1M07	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurent SOLBREUX (laurent.solbreux@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de donner aux étudiants les notions de base, ainsi que de leur fournir un aperçu des principaux outils utilisés en gestion de maintenance.

Elle abordera des techniques d'analyse de risques permettant de définir le type de maintenance à envisager.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
 - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
 - 3.4 Exercer un esprit critique
 - 3.5 Effectuer des choix appropriés en ayant examiné la situation sous tous ses aspects.
- Compétence 4 **Piloter et améliorer un système de production**
 - 4.1 Modéliser et dimensionner les flux de production
 - 4.3 Gérer la mise en place et le suivi des équipements techniques et des outils logiciels relatifs aux processus de production
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
 - 5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens
 - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité, l'étudiants devra être capable de :

- de définir la fonction maintenance en milieu industriel et de comprendre son utilité
- de reconnaître les principes des méthodes de gestion de maintenance industrielle et de définir les indicateurs de performance associés
- d'appliquer les notions théoriques et outils vus au cours à des cas concrets
- d'identifier les types de maintenance mis en place sur un équipement industriel

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR1M07A

Maintenance

30 h / 3 C

Contenu

- Types de maintenance
- Methode pour la réalisation de plan de maintenance :
 - BOM
 - AMDEC
 - TLE
 - Reverse RCM
- Gestion des stock
- GMAO
- Indicateurs de performance

Démarches d'apprentissage

Cours en auditoire alternant théorie, applications et exercices.

Les étudiants réaliseront un travail de groupe. Ils produiront un rapport écrit en anglais et réaliseront une présentation suivie d'une défense en anglais.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'encadrement régulier et en interaction directe.

Sources et références

Les références sont indiquées sur les supports.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation au Q2 :

Note de l'UE = $0,6 * E + 0,2 * R + 0,2 * P$

E = évaluation écrite

R = Rapport du projet

P = Présentation et défense du projet

Le projet est réalisé en collaboration multidisciplinaire entre le cours de langue (anglais) et le cours de maintenance. Le projet est récupérable au Q3.

L'évaluation au Q3 a le même fonctionnement que l'évaluation du Q2.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Prj + Exe + Exo	100	Prj + Exe + Exo	100

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant ne présente pas l'examen sans motif valable, la note Pas Présenté (PP) sera indiquée à l'UE.

Si l'étudiant remet un certificat de maladie, il devra suivre la procédure prévue à cet effet dans le règlement général des études.

Si l'UE n'est pas validée au Q2, l'étudiant peut représenter les parties en échec au Q3.

Il y a possibilité d'avoir un report de points pour

- l'examen écrit
- le rapport écrit du projet
- la présentation et défense du projet

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).